

MON CHAT A DISPARU QUE FAIRE ?

Deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1 – Votre chat ne sort pas mais il en rêvait tant qu’il s’est fait la belle.
- 2 – Votre chat a l’habitude de sortir mais il ne revient pas.

0 – Si votre chat est identifié, vérifiez vos coordonnées sur l’I-CAD.

Connectez-vous sur le site (www.i-cad.fr) ou téléphonez au 0810.778.778, vérifiez vos coordonnées et signalez qu’il a disparu. Vous n’avez pas encore reçu la carte I-CAD ? Prévenez le refuge ou le propriétaire précédent pour qu’il fasse cette déclaration pour vous.

1- Mon chat ne sort pas d’habitude

En général, c’est une sortie d’opportunité donc il n’y a pas de rituel de retour d’établi. Il faut appeler régulièrement votre chat et faire le tour à faible distance de votre domicile. Secouer un sachet de croquette peut fonctionner avec les gourmands. Il faut lui laisser le temps d’explorer et revenir. Mais il faut aussi le guider en appelant régulièrement. Vous pouvez prévenir vos voisins directs en leur précisant de vous prévenir s’ils le voient mais ne pas tenter de l’attraper (ça dépend s’il est craintif, non ?). Demandez-leur de vérifier voitures et dépendances qu’ils auraient pu refermer sans avoir vu votre chat s’y introduire. Lorsque les bruits s’estompent (en soirée), refaites le tour du quartier un peu plus large (procéder en élargissant progressivement le cercle). Il est très probable que votre chat ne soit pas très loin, le son de votre voix va lui permettre de se guider. Il revient dans la soirée félicitez le et donnez-lui des croquettes gourmandise. Il n’a pas fait de bêtise bien au contraire.

S’il n’est pas là le soir, et même si c’est très dur pour vous, attendez le lendemain matin. Il y a de fortes chances qu’il attende devant la porte (ça dépend s’il est craintif, non ?), la faim l’ayant fait revenir. Félicitez et gratifiez !

S’il n’est pas là le lendemain matin, suivez la procédure qui suit.

2- Mon chat n’est pas revenu

La fugue dure depuis plus d’une nuit, il faut maintenant démarrer quelques démarches :

Mettez une annonce :

Choisissez une photo ou deux, mais forcément une permettant de voir la couleur de son museau et de ses yeux et sa corpulence. Ecrivez votre annonce (en capitale), soyez bref : nom du chat, âge et sexe, indiquez s’il est pucé ou tatoué (sans donner de numéro), date, heure et lieu de disparition, moyen de vous contacter.

Imprimez et commencez par porter cette annonce chez les commerçants proche de chez vous et chez les vétérinaires. Placez l'annonce (format A4) aux feux de signalisation, poteaux électriques etc.

Postez cette annonce sur différents sites dédiés :

<http://www.chat-perdu.org>

<http://chats-perdus.net/>

sur FaceBook groupe PetAlert suivi du n° de département (Ex : Pet Alert Essonne 91)

Prévenez la fourrière et les associations les plus proches du lieu de disparition en leur fournissant photo et numéro d'identification.

Continuez de faire le tour du quartier de préférence le soir en appelant votre chat et en tendant l'oreille et mettez des messages dans les boîtes aux lettres du quartier.

Patientez mais persévérez ...

Si votre chat revient spontanément ou pas, pensez à supprimer les alertes et modifiez le statut I-CAD (ou prévenez le propriétaire précédent).

Ce qu'il faut savoir

Un chat accidenté ou trouvé peut être transporté chez un vétérinaire par un bon samaritain (et cet acte est gratuit). Vous serez alors contacté grâce à l'I-CAD. Tout chat décédé sur le territoire d'une commune ou en bordure de route est transporté à la fourrière qui vous contactera grâce à l'I-CAD. **Il est donc essentiel que le chat soit identifié même s'il n'a pas l'habitude de sortir et que toutes vos informations soient à jour.**